

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **quatorzième jour de janvier 2013 à 19h30**
au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

13-01-001

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux du 10 décembre et 17 décembre 2012 avec la modification suivante à la résolution no 12-12-408 :

-remplacer «reçu en 2012 et provenant de Recyc-Québec pour les années antérieures à 2012 de leur programme» par «à recevoir de Recyc-Québec pour l'année 2012».

ADOPTÉE

Déclaration d'intérêts pécuniaires

Le greffier indique que les autres membres du conseil, Rock Paquin et Claude Côté ont déposé une déclaration écrite de leurs intérêts pécuniaires, tel qu'exigé à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

13-01-002

Affectation de crédits – Dépenses incompressibles et engagements

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'affecter les crédits nécessaires en 2013 pour les dépenses incompressibles et les engagements suivants :

- a) Salaires des fonctionnaires et employés tels qu'établis par résolution, politique, entente, contrat ou convention et versés sur les bases définies;
- b) Rémunération et allocation des membres du conseil versées sur une base mensuelle;

- c) Remboursement des emprunts à long terme et des intérêts tels qu'établis sur chacun des actes, obligations ou billets contractés;
- d) Engagement de crédit avec Gaudreau Environnement inc. tel qu'établi par les contrats ou facturations sur une base mensuelle;
- e) CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. : contribution 2013 de **31 571,08 \$** (plus taxes) incluant les frais informatiques;
- f) Quote-part de la MRC de l'Érable :
 - Montant total de **242 638,59 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2013 et le 15 juin 2013;
- g) Quote-part des dépenses du Centre local de développement de l'Érable :
 - Montant total de **60 178,25 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2013 et le 15 juin 2013;
- h) Contribution à la Société d'Horticulture de Princeville de **8 000,00 \$** pour le fonctionnement de la Société et du Café Mondelet payable en deux versements égaux en février 2013 et avril 2013 et **10 000,00 \$** pour la Foire champêtre et culturelle payable en juin 2013;
- i) Contribution à Développement économique Princeville de **130 000,00 \$** payable en trois versements égaux en février 2013, avril 2013 et juin 2013;
- j) Contribution à l'Ambulance Saint-Jean de Princeville de **2 000,00 \$** payable en septembre 2013;
- k) Dépenses engagées pour les services rendus par les fournisseurs suivants ainsi que pour les charges sociales:
 - Bell Mobilité cellulaire & Bell Mobilité Pagette
 - CARRA
 - CSST
 - Distribution Guy Vachon (laitier)
 - Fiducie Desjardins (RRS & REER)
 - Financière Banque Nationale (REER)
 - Fonds de l'information foncière
 - Fonds des pensions alimentaires
 - Gaz Métropolitain
 - Grossiste Alimentation du Lac
 - Groupe CLR
 - Groupe Financier AGA, en fiducie
 - Hydro-Québec
 - Mackenzie Financial Corporation (REER)
 - Ministre des Finances du Québec
 - Ministre du Revenu du Québec
 - Petites caisses
 - Postes Canada
 - Pitneyworks (téléchargement)
 - Receveur général du Canada
 - Régie de l'Assurance-Maladie du Québec
 - Rogers
 - SOCAN
 - Société de l'Assurance automobile du Québec
 - SSQ – Groupe financier

- Syndicat des employés municipaux des Bois-Francs
- Télébec ltée
- Vidéotron ltée

ADOPTÉE

13-01-003

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de ratifier les chèques suivants :

Chèques:

- En date du 18-12-2012 au 13-01-2013
 - nos M1141 à M1144 & 31882 à 31894 118 982,47 \$
- dépôts salaires des périodes 201249 à 201301

ADOPTÉE

13-01-004

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 14 janvier 2013
 - nos 31895 à 32027 290 051,08 \$

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organisme subventionné - Le greffier dépose l'état financier de l'organisme subventionné par la Ville : Harmonies Prince-Daveluy inc.

13-01-005

Annulation d'un solde résiduaire

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu :

QUE la Ville de Princeville modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes «nouveau montant de la dépense» et «nouveau montant de l'emprunt» de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne «Fonds général» de l'annexe;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne «subvention» de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

QUE la Ville de Princeville demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution, soit transmise au ministre des Affaires municipale, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

13-01-006

Augmentation de la Petite caisse de la cour municipale

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'augmenter la Petite caisse de la cour municipale d'un montant de 100 \$.

ADOPTÉE

13-01-007

Conditions salariales du contrat d'emploi avec la coordonnatrice de la bibliothèque

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de modifier le contrat d'emploi avec la coordonnatrice de la bibliothèque afin d'ajouter à l'article 5.1 le salaire 2013 selon ce qui suit :

- à compter du 1^{er} janvier 2013, le salaire est augmenté de 2,5% et passe à 509,85 \$.

ADOPTÉE

13-01-008

Contribution annuelle dans le cadre de l'entente pour les services aux sinistrés avec la Croix-Rouge Canadienne

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise le renouvellement de l'entente pour les services aux sinistrés avec la Croix-Rouge Canadienne sur le territoire de la Ville de Princeville;

QU'un montant de 856,20 \$ soit attribué à la Croix-Rouge Canadienne, dans le cadre de cette entente pour la période de février 2013 à février 2014.

ADOPTÉE

13-01-009

Participation financière à une patrouille à vélo de cadets de police

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de participer financièrement, pour un montant de 2 500 \$, pour la mise sur pied par la Sûreté du Québec, poste de l'Érable, d'une patrouille à vélo de cadets de police devant avoir lieu du 20 juin au 20 août dans les villes de Plessisville et de Princeville.

ADOPTÉE

13-01-010

Soumissions pour le prolongement des rues Lecours et Liberge et pour une piste cyclable – Adjudication de contrat

ATTENDU le rapport d'ouverture de soumissions déposé par le greffier et de la recommandation de l'ingénieur;

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, soit La Sablière de Warwick ltée, le contrat pour le prolongement des rues Lecours et Liberge et pour une piste cyclable au montant de 622 071,59 \$ taxes incluses;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Princeville le contrat à intervenir;

QUE cette dépense soit financée à même le règlement d'emprunt no 2012-219.

ADOPTÉE

13-01-011

Soumissions pour les travaux de stabilisation et de protection de l'érosion des berges de la rivière Bulstrode – Adjudication de contrat

ATTENDU le rapport d'ouverture de soumissions déposé par le greffier et de la recommandation de l'ingénieur;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour les travaux de stabilisation et de protection de l'érosion des berges de la rivière Bulstrode au plus bas soumissionnaire conforme, soit Excavations Gagnon et Frères inc., au montant de 321 930 \$ taxes incluses;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Princeville le contrat à intervenir;

QUE cette dépense soit financée à même le règlement d'emprunt no 2012-218.

ADOPTÉE

13-01-012

Contrat 2013 pour le transport et la disposition des matières putrescibles vertes

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est résolu unanimement d'accorder le contrat 2013 pour la collecte des matières putrescibles vertes (branches, herbe, feuilles, etc.) déposées aux endroits prévus à cet effet au garage municipal, et ce, au coût forfaitaire de 16 480 \$ avant taxes avec Gaudreau Environnement inc.;

Le maire et le greffier sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Princeville ledit contrat.

ADOPTÉE

13-01-013

Règlement no 2013-232 modifiant le règlement no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2013-232 afin de modifier le plan de zonage du règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville par l'agrandissement de la zone R-71 et la réduction de la zone C/I-69 afin de permettre la construction d'une nouvelle résidence. La partie visée est située en bordure du parc linéaire et de la rue Pratte.

ADOPTÉE

13-01-014

Règlement 2013-233 modifiant le règlement no 530-95 relatif aux ententes sur les travaux municipaux avec des promoteurs

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2013-233 modifiant le règlement no 530-95 relatif aux ententes sur les travaux municipaux avec des promoteurs.

ADOPTÉE

13-01-015

Adhésion 2013 à Tourisme Érable

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville acquitte la cotisation annuelle 2013 au montant de 175 \$ avant taxes à Tourisme Érable.

ADOPTÉE

13-01-016

Contrat pour des services en communication pour l'année 2013

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de retenir les services de Marie-Pierre Paquette, travailleuse autonome, pour répondre aux besoins de la municipalité en communication soit pour, notamment s'occuper du site Internet et de la publication du Petit Prince (bulletin municipal);

QUE ce contrat prenne la forme d'une banque de temps de 500 heures au coût total de 17 500 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

13-01-017

Achat d'une scène mobile

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de procéder à l'achat d'une scène mobile et remorquable auprès de Remorque Leblanc au coût de 19 500 \$ avant taxes;

QUE la trésorière soit autorisée à émettre un chèque au montant de 3 000 \$ en guise d'acompte;

QUE cette dépense soit financée à même le fonds de roulement pour un montant de 21 445 \$, lequel montant sera remboursé en cinq versements annuels égaux de 4 289 \$.

ADOPTÉE

13-01-018

Financement d'un achat d'une structure de recouvrement de scène

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à émettre un chèque au montant de 7 100,30 \$ en guise d'acompte à Airdesign pour une structure gonflable de recouvrement de scène;

QUE cette dépense soit financée à même le fonds de roulement pour un montant de 13 580 \$, lequel montant sera remboursé en cinq versements annuels égaux de 2 716 \$.

ADOPTÉE

13-01-019

Subvention 2012 – Ambulanciers Saint-Jean

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder à l'organisme Ambulance St-Jean, une subvention de 2 000 \$ pour l'année 2012 pour les services de premiers soins qu'il dispense lors d'événements organisés sur le territoire.

ADOPTÉE

13-01-020

Association des personnes handicapées de l'Érable inc.

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ à l'Association des personnes handicapées de l'Érable pour l'année 2013.

ADOPTÉE

13-01-021

Subvention 2013 - Les Harmonies Prince-Daveluy inc.

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par Les Harmonies Prince-Daveluy inc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, et il est unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Princeville consent à verser une contribution financière de 1 500 \$ aux Les Harmonies Prince-Daveluy inc. de Princeville pour leur permettre de réaliser leurs activités musicales au cours de l'année 2013.

ADOPTÉE

13-01-022

Centre d'action bénévole de l'Érable – Soirée Hommage aux bénévoles

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'apporter un soutien financier au montant de 150 \$ au Centre d'action bénévole de l'Érable.

ADOPTÉE

13-01-023

Finissants secondaire V de l'École Sainte-Marie

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise la parution d'un quart de page d'une valeur de 50 \$ dans le recueil des Élèves finissants secondaire V de l'École Sainte-Marie de Princeville.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de ladite dépense.

ADOPTÉE

Association de Paralyse cérébrale – Mauricie et Centre-du-Québec – classé.

13-01-024

École Sainte-Marie – Bourses pour l'excellence académique

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'accorder à l'École Sainte-Marie de Princeville, un montant de 250 \$ qui sera remis à des élèves du niveau secondaire, en guise de bourses pour leur comportement exemplaire et leur savoir-vivre.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

13-01-025

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

Mario Juaire, greffier

Gilles Fortier, maire